Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260605-2026060501-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 29.05.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **cinq juin** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 29.05.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, M. LOHAT Alain, M. LUBIN André, Adjoints. M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien, Mme LE ROY Laetitia, conseillers délégués. M. BLOT Olivier, Mme LUCAS Maëva, Mme HENRY Aurélie, Mme LEBAS Betty, M. BOUAISSIER Christophe, Mme SALMON Evelyne, M. HUET Valentin, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : M. FREROU Lilian (pouvoir à M. LEVREL Denis), Mme RISSEL Alexia, Mme LE GOUËVEC Sylvie (pouvoir à Mme NOGUES Christelle), M. JERÔME Charly, Mme TAQUET Virginie, M. AVRIL David (pouvoir à M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien),

Etaient absents :

Présents : 13
Votants : 16

Monsieur CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien a été élu secrétaire.

Objet : 2026060501- Elections sénatoriales : désignation des délégués des conseils municipaux

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Conformément au décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et à l'arrêté préfectoral n°35-2026-05-18-00001, (transmis aux conseillers municipaux avec la convocation), le conseil municipal doit élire les cinq délégués titulaires et les trois délégués suppléants pour l'élection des sénateurs d'Ille-et-Vilaine, le 27 septembre 2026.

a) Composition du bureau électoral
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Mme SALMON Evelyne
- M. LUBIN André
- Mme LUCAS Maëva

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260605-2026060501-DE

- M. HUET Valentin

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :
Composition des listes :
Liste A :
- M. LEVREL Denis
- Mme LE ROY Laetitia
- M. LOHAT Alain
- Mme LE GOUËVEC Sylvie
- M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien
- Mme LUCAS Maëva
- M. BLOT Olivier
- Mme HENRY Aurélie

c) Élection des délégués titulaires
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
16 conseillers municipaux concernés : 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée
- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :
- Liste A : 16 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :
- Liste A : 5 sièges

d) Élection des délégués suppléants
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
16 conseillers municipaux concernés : 5 délégués à désigner, 3 suppléants, 1 liste déposée
- nombre de bulletins : 16
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 16

Ont obtenu :
- Liste A : 16 voix

M. le maire proclame les résultats définitifs :
- Liste A : 3 sièges

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,